

EXTRAIT DU REGISTRE

Nombre de membres

En exercice : 38
Présents : 21
Absents ayant donné pouvoir ou
procuration : 4
Absents : 25
Votants : 25
Pour 25
Contre 0
Abstention 0

Date de la convocation
17/09/2025

Date d'affichage
26/09/2025

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt- quatre septembre à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents : Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie MONTI FOUILLERON, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Xavier LUCIANI, Dominique FRATICELLI, Don Marc ALBERTINI, Jacques BARTOLI, François MARTINETTI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Jean Jacques FRATICELLI, Agnulina ANDREANI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI.

Suppléés : Jean Noël GIUDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayant donné pouvoir : Marion PAOLINI à Francis GIUDICI, Muriele ELEGANTINI à Agnulina ANDREANI, Sébastien, GUIDICELLI à André ROCCHI, Lisa PAOLI-FRANCISCI à Christian PAOLI.

Absents : Antoine OTTAVI, Ange PIERI, Marie Félicia CRISTOFARI, Ghjuvan-Santu LE MAO, François BENEDETTI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD-ANGELI, Philippe VITTORI, Jean Noël PROFIZI, Josette FERRARI, Stella MORACCHINI, Philippe GIOVANNI, Philippe SUSINI.

Secrétaire de séance : Angèle MANFREDI.

Délibération n°5325 : Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2024.

Le Président présente au Conseil communautaire le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (RPQS) pour l'année 2024.

Le conseil communautaire,

- Prend acte de la présentation du RPQS relatif au service public d'assainissement non collectif pour l'année 2024 fourni en annexe de la présente délibération ;
- Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération ;
- Décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- Décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président, Francis GIUDICI

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI

Signé numériquement par: Francis GIUDICI
Organisme: COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FIUMORBU CASTELLU
Unité organisationnelle: 0002 200033827
Limites d'utilisation: Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD); Signature and Authentication; Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD); Authentication and Signature
Date: 30/09/2025 18 22:29

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2025

Application agrée E-depêche.com

99_DE-02B-200033827-20250924-5325-DE